



Le 13 février 2025

## PROJET : L20 – Reconstruction de la Halte Desjardins

### ADDENDA NUMÉRO 1

Le présent addenda fait partie des documents de l'appel d'offres mentionné en rubrique et devra être lu conjointement avec les documents.

Cet addenda a pour but de renseigner les soumissionnaires sur des modifications apportées aux documents. Dans le cas de modifications, les clauses du présent addenda ont priorité sur celles des chapitres concernés du devis.

**Question 1 :**

Dans la ventilation des coûts, qu'est-ce que le sous-total A et B? Est-ce les sous-total de la partie 1 et 2? Les sous-total ne devraient pas être identifiés pareillement?

**Réponse 1 :**

La distinction est inscrite dans le bordereau modifié joint au présent addenda.

**Question 2 :**

Dans la partie 2 de la ventilation des coûts, il est mentionné à deux reprises 'autres travaux'. Quelle est la différence?

**Réponse 2 :**

La distinction est inscrite dans le bordereau modifié joint au présent addenda.

**Question 3 :**

Toujours dans la ventilation des coûts, dans la partie 1 il est mentionné 'démolition sélective' et dans la partie 2, une autre section 'démolition' est à inscrire. Quel item doit-on mettre pour les deux parties?

**Réponse 3 :**

La distinction est inscrite dans le bordereau modifié joint au présent addenda.

**Question 4 :**

Plusieurs items se retrouvent en double dans la partie 1 et la partie 2 de la ventilation des coûts?

**Réponse 4 :**

La distinction est inscrite dans le bordereau modifié joint au présent addenda.

**Question 5 :**

Si la partie 2 de la ventilation des coûts sont des prix séparés inclus, pourquoi doit-on les additionner à la partie 1? Les montants vont être calculer en double? : Sous-total A + Sous-total B?

**Réponse 5 :**

La distinction est inscrite dans le bordereau modifié joint au présent addenda.



**Question 6 :**

Suite à des recherches dans le devis administratif, il ne semble pas y avoir l'adresse des travaux. Avec une recherche internet, pouvez-vous me confirmer que l'adresse est bien le 119, boul. Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, J0N 1H0 et que c'est bien le Local des Scouts?

**Réponse 6 :**

L'adresse de la Halte Desjardins est le 119, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines, Québec, J5N 3N9.

**Question 7 :**

Dans le cadre de la réalisation du projet " Reconstruction de la Halte Desjardins", nous souhaitons savoir si un réservoir d'eau est nécessaire pour assurer le bon déroulement des activités. En fonction des besoins en eau, nous pourrions avoir une solution et pourrions intégrer cette solution pour garantir une gestion optimale des ressources.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer si l'installation d'un réservoir est envisagée, et dans ce cas, quelles spécifications techniques seraient requises pour répondre aux besoins spécifiques du projet.

**Réponse 7 :**

Le réservoir est non requis pour le projet.

**Question 8 :**

Dans le document administratif du projet ci-haut mentionné, il n'est pas mentionné le permis de rénovation, est-il au frais de l'entrepreneur ou de la Ville?

**Réponse 8 :**

Le permis est la responsabilité du propriétaire.

**Question 9 :**

Serait-il possible de s'organiser une visite des lieux au sujet de la démolition et de la décontamination?

**Réponse 9 :**

Il n'est pas possible de faire une visite des lieux vu les conditions d'amiante. En revanche, des photos de l'état des lieux ont été ajoutées dans l'addenda en architecture.

**Question 10 :**

J'aimerais connaître le fonctionnement si nous voulons visiter les lieux pour l'appel d'offre mentionné en objet.

Selon le devis d'administration, il n'y a pas de détails concernant la procédure à suivre. Pouvons-nous prendre rendez-vous?

**Réponse 10 :**

Il n'est pas possible de faire une visite des lieux vu les conditions d'amiante. En revanche, des photos de l'état des lieux ont été ajoutées dans l'addenda en architecture.

**Question 11 :**

Dans le devis administratif, il ne semble pas y avoir de formulaire de cautionnement. Est-ce que notre assureur utilise leur formulaire ou vous nous en soumettez une?

**Réponse 11 :**

Votre assureur peut utiliser son formulaire et doit être conforme aux exigences des documents contractuels.



**Question 12 :**

Est-ce possible de connaître marque et modèle de l'appareil au gaz naturel?

**Réponse 12 :**

L'appareil de ventilation au gaz naturel est de marque LINCOLN et de modèle N9MP212SJ20C1.  
Le filtre de l'appareil est de type plissé et de dimensions 20"x 25" x 2" (Quantité : 1).

**Question 13 :**

Selon le plan A-05.1, les 4 murs dans les 2 salles de bain sont en céramique. Par contre, selon le plan A-09.9, il y a seulement 3 élévations pour 3 murs seulement. Pouvez-vous confirmer qu'il y a bien les 4 murs dans les 2 salles de bain en céramique?

**Réponse 13 :**

Oui les 4 murs, élévations sont principalement pour les mobiliers.

*Marie-Eve Charron*

---

Marie-Eve Charron  
Greffière-adjointe

---

Signature du soumissionnaire